

Atelier 4 - une communauté de pratique : un moyen de briser l'isolement et d'échanger sur nos expertises ?

Mme Audrey McKinnon, chargée de projet, ROCQLD

Mme Linda Bergeron, conseillère à l'animation, Réseau québécois de l'ISPJ

Objectif : L'objectif de l'atelier était de valider l'intérêt et la pertinence de développer une communauté de pratique axée sur la lutte au décrochage.

Les acquis/constats :

Les besoins des organismes sont divers :

- Connaître les ressources existantes, les expertises, les outils d'intervention, les moyens de financement et les trucs de levées de fonds des autres organismes ;
- Se rencontrer et discuter;
- Partager les expertises, les bons coups, les moins bons, les problématiques vécues ;
- Avoir de la formation directement liées à la lutte au décrochage;
- Plus largement, s'informer sur la lutte au décrochage dans tous les secteurs afin de connaître les lieux de concertation, les nouvelles innovations, les nouveautés de la recherche, etc..

Une communauté de pratique pourrait répondre à ces besoins puisqu'elle se définit comme un lieu d'échange virtuel dont le but est de favoriser le partage d'information. La communauté vise ainsi les praticiens pour les soutenir dans l'action.

Les enjeux/préoccupations :

- Y a-t'il des similitudes et divergences dans les pratiques de travail en lutte au décrochage ? (selon la réponse, les besoins seront similaires ou non).
- Y a-t'il une entreprise commune (un lien, une convergence, un objectif commun entre les participants à la communauté) ? Car, il y a des besoins individuels, des besoins collectifs, des participants provenant de milieux urbains, semi-urbains, ruraux, des participants plus isolés, des administrateurs, des directeurs, des intervenants, etc., d'où l'importance de connaître le point d'ancrage. Les participants considèrent que la réussite scolaire en milieu communautaire serait un bon point de convergence. Cependant, considérant le nombre de besoins différents au sein des groupes, nous devons penser à créer des sous communautés pour :
 - 1) Les administrateurs d'organismes (financement, collaboration...)
 - 2) Les intervenants (moyens d'intervention...)
 - 3) Les suivis psychosociaux
- L'engagement : il y a-t'il un engagement mutuel entre les praticiens ? En d'autres mots, veulent-ils collaborer ? Si oui, à quelle étape de collaboration sont-ils (selon le niveau, ils se connaissent, ils veulent s'entraider ou ils veulent définir des formes d'entraide et de support) ?
- Le financement;

- Le temps, principalement pour la participation active (2 types de participation existent : active et passive). *Pour répondre à cette question, certains ont rappelé que l'on peut sauver du temps à terme si la communauté fonctionne bien.
- Stabilité de la mise en réseau
- L'animation : une communauté de pratiques, pour être viable, nécessite un animateur. L'animateur est d'autant plus important puisque les participants ne se connaissent pas tous. peut-on avoir une ressource à cet effet ? Si oui, sera-t-elle de contenu ou de contenant ?
- Quels sont les besoins du réseau ? Devons-nous utiliser un outil d'échanges complexe (tel qu'une plateforme virtuelle) ou simplement des groupes courriels ?
- Les besoins techniques (certains questionnements sur la difficulté d'utilisation, sur la gestion du contenu, etc.)
- La confidentialité

Les consensus :

- Les participants à l'atelier ont clairement démontré un intérêt pour une communauté de pratique. Si elle est bien utilisée, des communications plus simples et des réponses plus rapides peuvent en découler;
- Une communauté de pratique serait un moyen de répondre à nos besoins, de briser l'isolement, de se soutenir, de valider nos actions, de poser et répondre à des questions ponctuelles, de partager ses connaissances et de s'ouvrir au jugement des autres;
- Une communauté aiderait les groupes à accéder et stocker l'information sur le décrochage scolaire (par la bibliothèque virtuelle ou les fils de discussion par exemple);
- La communauté de pratique serait restreinte aux organismes communautaires pour assurer une plus grande cohésion, un sentiment d'appartenance et pour avoir des rapports informels;
- Cette communauté de pratique sera facilitée grâce à l'existence du ROCQLD;
- L'animation devrait être assumée par le ROCQLD.

Les autres points d'intérêts :

- La communauté peut créer des outils intéressants. À terme, on peut penser à un répertoire des pratiques en constante bonification;
- La communauté peut aussi se faire connaître à travers ce qu'elle crée;
- La communauté de pratique est un outil intéressant pour développer notre approche face aux autres acteurs (écoles, commissions scolaires) ainsi que face à certaines approches (aide au devoirs).

Conclusion

- L'atelier 4 a permis de valider la pertinence de cet outil pour les acteurs communautaires de lutte au décrochage;
- Un chantier sera constitué pour faire avancer le projet ;
- Le CTREQ (Centre de Transfert pour le réussite éducative au Québec) sera présent pour soutenir le projet.